

**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL
DE BALLAIGUES
DU 7 NOVEMBRE 2016**

L'appel nominal indique la présence de 31 conseillères et conseillers. Les noms et prénoms des conseillères et conseillers présents figurent sur le livre nominatif des présences tenu par les scrutateurs. Le quorum réglementaire étant atteint, **M. Samuel Maillefer**, Président, ouvre la séance à 20h15. Débattons-en de bonne intelligence avec l'estime de chacun et le respect des opinions.

L'ordre du jour modifié comme suit est adopté (ajout des points 7 à 9) :

1. Adoption du procès-verbal du 10 octobre 2016
2. Communications de la Municipalité
3. Présentation du budget 2017
4. Rapport municipal concernant le plan de législature et d'investissements pour la législature 2016-2021
5. Rapport municipal d'analyse de la capacité économique d'endettement et calcul du plafond d'endettement pour la législature 2016-2021
6. Préavis municipal relatif à la fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2016 – 2021
7. Réponse de la Municipalité à l'interpellation des conseillers M. Pierre-Luc Maillefer et consorts relative au projet de rénovation du bâtiment de la Croix d'Or
8. Réponse de la Municipalité à la simple question de M. Raymond Durussel
9. Désignation de la Commission chargée d'examiner les nouveaux statuts et le financement de l'ORPC
10. Propositions individuelles et divers

1. Adoption du procès-verbal du 10 octobre 2016

M. Stéphane Rose fait remarquer qu'à la page 2, le chef du SDIS de Vallorbe est encore M. Luigi Fiorito et que M. Stéphane Pichon est inspecteur régional.

M. Romain Bourgeois apporte une modification dans son intervention au point 6, à la page 7. « le prix de vente est de CHF 60.-/m³ décheté ce qui fait CHF **150.- pour 2,5m³**. ».

M. Nathanaël Bourgeois demande la modification suivante à la page 3. « Par rapport aux points 3) et 4) ci-dessus, la commission relève que dans le passé certains investissements importants ont été passé par trésorerie générale ». Il s'agit des points 4 et 5.

Le procès-verbal est adopté avec les modifications ci-dessus ainsi qu'avec une abstention.

2. Communications de la Municipalité

M. le Municipal Thomas Maillefer donne quelques informations au sujet de l'avancement des travaux à la route du Signal. Les travaux de creuse sont terminés en ce qui concerne la chaussée. La semaine prochaine, il est prévu la mise en place de couche d'enrobé de base jusqu'à la fouille. Le tapis de roulement sera posé en 2017 en raison de la température (10°C et 3-4 jours de beau). La route sera ouverte à la circulation d'ici une quinzaine de jours.

M. le Municipal Christian Nyffenegger annonce que l'horaire des bus scolaires changera le 12 décembre et que les élèves auront 15 minutes supplémentaires à midi. De plus, il relève que le deuxième bus ne faisait pas les mêmes arrêts que le premier. Suite aux échanges entre le CODIR et Car postal, les deux bus auront prochainement les mêmes arrêts. Les enfants montent dans le premier bus et de ce fait, le deuxième bus se retrouve vide. L'AscoVaBaNo a insisté auprès des parents pour que les enfants se répartissent de meilleure manière dans les deux bus.

Finalement, il informe le Conseil que le berger des Cernys a été choisi. Il s'agit de M. Frédéric Santschi et de son épouse.

3. Présentation du budget 2017

M. le Syndic Raphaël Darbellay présente le budget 2017.

Revenus : CHF 7'612'249.00

Charges : CHF 7'558'641.70

Excédant de revenus : CHF 53'607.30

La Commission des finances rapportera sur ce budget lors de la prochaine séance.

4. Rapport municipal concernant le plan de législature et d'investissements pour la législature 2016-2021

M le Syndic Raphaël Darbellay donne lecture du rapport.

...

Ce rapport n'est pas soumis au vote mais la Commission des finances rapportera dessus.

Plan d'investissement pour la législature 2016-2021			
Rubrique	Description	Montant	Réalisation
322	Création d'un nouveau refuge ou modernisation et agrandissement de la Corne à la Biche.	250'000.-	2018
322	Réfection de la toiture du chalet de la Poyette.	100'000.-	2017 2018
351	Réhabilitation du bâtiment de la Croix d'Or.	2'000'000.-	2017 2018
430	Création du carrefour d'accès à Dentsply et aménagement de l'entrée Est du village.	600'000.-	2017
431	Finalisation de l'équipement en éclairage public (entrée Est et entrée ouest du village).	210'000.-	2019 2020 2021
460	Création d'une nouvelle STEP ou raccordement sur un réseau existant.	3'000'000.-	2019 2020 2021
810	Changement de la conduite Chez Barrat – Le Creux et raccordement de secours sur le réseau de Vallorbe.	1'200'000.-	2017 2018 2019
	Total des investissements	7'360'000.-	2016 - 2021

5. Rapport municipal d'analyse de la capacité économique d'endettement et calcul du plafond d'endettement pour la législature 2016-2021

M. le Syndic Raphaël Darbellay donne lecture du rapport.

...

PLAN D'INVESTISSEMENT 2016-2021

	prévisions 2016	prévisions 2017	prévisions 2018	prévisions 2019	prévisions 2020	prévisions 2021	TOTAL
Dépenses d'investissement							
Refuge			250'000				250'000
Toiture Poyette		50'000	50'000				100'000
Réhabilitation Croix d'Or		1'000'000	1'000'000				2'000'000
STEP				1'000'000	1'000'000	1'000'000	3'000'000
Création carrefour Dentsply		600'000					600'000
Finalisation éclairage entrées Est et Ouest				70'000	70'000	70'000	210'000
Conduite chez Barrat - Le Creux		400'000	400'000	400'000			1'200'000
TOTAL DEPENSES	0	2'050'000	1'700'000	1'470'000	1'070'000	1'070'000	7'360'000
Recettes d'investissement							
Subvention Energie Croix d'Or			30'000				30'000
Subvention ECA Conduite chez Barrat				200'000			200'000
TOTAL RECETTES	0	0	30'000	200'000	0	0	230'000
Dépense nette d'investissement (DIN)	760'000	2'050'000	1'670'000	1'270'000	1'070'000	1'070'000	7'130'000
Marge d'autofinancement	1'298'255	797'645	717'195	140'135	140'135	140'135	3'233'500
Besoins de financement	-538'255	1'252'355	952'805	1'129'865	929'865	929'865	4'656'500
Montant des emprunts (921+922)	6'030'000	7'282'355	8'235'160	9'365'025	10'294'890	11'224'755	
Type de financement							
Dettes / emprunts		1'000'000	1'000'000	1'200'000	1'000'000	1'000'000	5'200'000
Trésorerie courante		1'050'000	670'000	70'000	70'000	70'000	1'930'000
<i>vérif DIN et Type de financement</i>							
<i>vérif financement trésorerie et IAAF</i>		OK	OK	OK	OK	OK	OK

- 5 -

Ce rapport n'est pas soumis au vote mais la Commission des finances rapportera dessus.

6. Préavis municipal relatif à la fixation de plafonds en matière d'emprunts et de risques pour cautionnements pour la législature 2016 – 2021

M. le Syndic Raphaël Darbellay donne lecture du préavis.

Pour Ballaigues, en fin d'année 2016, le montant des emprunts s'élève à ~ CHF 6'000'000.-.

En conclusion, la Municipalité propose dès lors de fixer les plafonds suivants pour la durée de la législature 2016-2021 :

- Plafond d'endettement (brut) CHF 15'000'000.-
- Plafond de risques pour cautionnements et autres formes de garanties : CHF 7'500'000.-

La Commission des finances rapportera sur ce préavis lors de la prochaine séance.

7. Réponse de la Municipalité à l'interpellation des conseillers M. Pierre-Luc Maillefer et consorts relative au projet de rénovation du bâtiment de la Croix d'Or

M. le Municipal Jean-François Faivre donne lecture de la réponse à l'interpellation des conseillers Pierre-Luc Maillefer et consorts.

« **Réponse aux sept questions contenues dans l'interpellation :**

La taille de la salle à boire ne sera pas différente de celle d'aujourd'hui. Le nombre de jours et d'heures d'ouverture seront probablement semblables à ceux pratiqués à ce jour. Une ouverture 7/7j relève de l'utopie face à la charge financière qu'elle engendrerait au niveau du personnel de service et de la cuisine.

La salle à manger sera nettement plus grande que celle proposée actuellement. En effet, elle pourrait être multipliée par deux.

Les conditions pour un maintien de l'auberge communale dans les murs de la Croix d'Or sont maintenant réunies. La Municipalité tient à maintenir le cœur du village sur la place historique du Château, face à la Fontaine ronde, près du Four banal et de la Maison de Commune, le tout formant un ensemble cohérent.

La création de quatre chambres d'hôtel de bon standing au premier étage est prévue. Ces chambres feront partie de l'ensemble commercial à disposition du gérant. Aucune étude concernant leur rentabilité n'est envisagée.

L'aménagement des combles en un espace culturel ou en salle de conférence fait également partie du projet. Sa réalisation représente cependant un coût conséquent et sera tributaire des moyens à disposition. Son exploitation pose en outre de nombreux problèmes organisationnels qu'il conviendra de prendre en compte.

Comme commenté au point un, la Municipalité ne prévoit pas de mettre ce genre de conditions dans le futur bail, pour des raisons économiques. Il s'agira déjà de trouver un tenancier compétent, dynamique et sérieux, prêt à tenter l'aventure de la Croix d'Or à Ballaigues, avant de lui imposer des conditions contraignantes. La Municipalité a d'ores et déjà des contacts avec de potentiels repreneurs présentant le profil souhaité.

Les travaux devraient s'étendre de septembre 2017 jusqu'au début de l'été 2018, soit une dizaine de mois environ. Cette durée est dépendante des aléas propres à la rénovation d'un bâtiment historique. Le maintien en service du café à son emplacement actuel durant les travaux est absolument irréalisable, en conséquence des importants travaux réalisés dans le bâtiment. Aucune solution de remplacement n'est prévue car nous ne disposons d'aucun local conforme aux normes de la Police du Commerce. »

M. Raymond Durussel remercie la Municipalité pour son rapport. Il fait deux remarques sous forme de propositions ouvertes. Il suggère d'utiliser l'espace des combles pour des expositions, des banquets, des animations artistiques, etc.. De plus, il lance l'idée, pour la période fermée, de faire une cantine provisoire au four banal, par exemple.

M. Pierre-Luc Maillefer remercie la Municipalité d'avoir répondu à son interpellation et n'envisage pas de déposer de résolution.

M. Nathanaël Bourgeois demande dans quelle mesure il est prévu que cet exploitant soit choisi avant la mise en place définitive de l'étude pour qu'il puisse apporter sa vision, ses réflexions à ce projet.

M. le Syndic Raphaël Darbellay répond que si ce tenancier est choisi avant et amène ses idées, il restera les limites financières. La tâche ne sera pas facile de trouver quelqu'un. Si la possibilité s'offre à eux d'avoir déjà un tenancier, bien évidemment qu'ils le consulteront.

8. Réponse de la Municipalité à la simple question de M. Raymond Durussel

Simple question de M. Raymond Durussel

1. Production des **comptes complets** (Bilan et compte d'exploitation) de Boiscom pour 2015
2. Production d'un **budget prévisionnel** pour Boiscom avec la nouvelle production prévue

M. le Municipal Gilbert Poncet donne lecture de la réponse à la simple question sur les finances de Boiscom.

« Le budget et les comptes de ces différentes collaboration intercommunales sont de leur unique ressort ; ils ne sont pas publiés. Les Municipalités en sont simplement informées par leur représentant. **En conséquence, nous ne pouvons pas accéder à la demande de M. le Conseiller communal Raymond Durussel de produire les comptes et le budget de Boiscom.**

En fin d'exercice, l'excédent de produits ou de charges est réparti entre les différents sociétaires en fonction de la clé de répartition décidée par l'assemblée. »

M. Raymond Durussel fait part de son mécontentement. Il a l'impression que les communes perdent du pouvoir et ne peuvent plus contrôler ces collaborations intercommunales. Selon lui, lorsque nous investissons dans un projet, nous avons le droit d'avoir accès aux comptes.

M. Daniel Bourgeois compatit avec M. Durussel mais souligne qu'il aurait fallu demander le report de la votation afin d'avoir des précisions.

M. Raymond Durussel répond qu'il a demandé les précisions lors de la dernière séance mais qu'il ne les a pas eues.

M. le Syndic Raphaël Darbellay informe le Conseil que la Municipalité connaît les comptes de Boiscom, du Triage du Suchet et d'Equifor. M. Gilbert Poncet, représentant, participe aux séances et rapporte les informations importantes en séance de Municipalité. Cependant, ces comptes ne sont pas publiés.

M. Nathanaël Bourgeois était absent lors de la dernière séance. Il aurait souhaité informer que si une banque avait reçu une demande de financement pour un fond de roulement avec ces éléments transmis, aucune n'aurait accepté. Selon lui, il y a bien un déficit d'informations et prie la Municipalité de faire attention pour la prochaine fois lorsqu'elle produit ce genre de préavis.

M. le Syndic Raphaël Darbellay répond que l'information a eu lieu proprement et en détail mais qu'elle ne correspond peut-être pas aux idées des personnes.

M. Pierre-Luc Maillefer demande une précision : Est-ce que les comptes sont fournis à la Municipalité ou est-ce qu'il s'agit uniquement de quelques chiffres communiqués par le représentant concerné ? De plus, il proposerait à la Commission de gestion ou à celle des finances, d'interroger d'autres conseils communaux, afin de savoir si le principe d'une association est vraiment la solution.

M. le Syndic Raphaël Darbellay répond qu'il y a plusieurs formes de collaborations intercommunales, notamment les associations de communes qui est la forme la plus répandue, des ententes intercommunales, etc.. Les règles de fonctionnement sont toutes les mêmes. Les comptes des associations intercommunales sont **fournis** à la Commune. De ce fait, celle-ci, ainsi que la Commission de gestion en ont accès mais ne peuvent pas les distribuer ou les divulguer.

9. Désignation de la Commission chargée d'examiner les nouveaux statuts et le financement de l'ORPC

M. le Président Samuel Maillefer donne la parole à M. le Municipal Christian Nyffenegger, qui explique qu'il s'agit de quatre régions : Orbe, la Vallée de Joux, Grandson et Yverdon. Ces quatre

postes vont fusionner. Une commission étudiera les statuts et son financement. Celle-ci rapportera le tout à la Municipalité pour début janvier.

Les membres suivants sont nommés : MM. Jean-Jacques Bourgeois, Laurent Guillaume, Stéphane Rose, Cédric Leresche et Gérard Leresche. Suppléants : MM. Michel Neri et Philippe Turin.

10. Propositions individuelles et divers

M. Stéphane Rose demande à la Municipalité si elle était tenue au courant des nuits de fermeture de la semi-autoroute.

M. le Municipal Thomas Maillefer répond qu'ils sont relativement bien informés mais parfois un peu tardivement. Pour cette année, les travaux sont bientôt terminés mais reprendront en 2017. Cette semaine, la semi-autoroute sera fermée trois nuits.

M. Pierre-Alain Nyffenegger prend la parole au sujet des nouveaux arrivants à Jura-Rosaly. Il a remarqué l'autre jour, qu'avec le brouillard, l'arrêt de bus est mal situé. Il demande si des modifications sont prévues pour la sécurité.

M. le Municipal Thomas Maillefer répond qu'un cheminement a déjà été créé jusqu'à la Vieille Route. L'année dernière, la Fondation Grain de Blé a demandé de déplacer cet arrêt de bus qui se trouvait au milieu du virage. La Municipalité n'a pas reçu d'autres demandes et ce n'est plus à la Commune de prendre des décisions mais au Voyer. Lorsque les résidents seront là, il faudra les rendre attentifs à la sécurité en bord de route.

M. Philippe Turin demande si le Conseil peut connaître les autres candidats pour le poste de berger ainsi que les critères de sélection.

M. le Syndic Raphaël Darbellay intervient en tant que Municipal des Ressources Humaines. La réponse est négative car cela touche la sphère privée. Les critères étaient multiples et soigneusement établis.

La parole n'étant plus demandée, **le Président** lève la séance sans contre-appel, à 22h02.

La prochaine séance du Conseil est fixée au vendredi 9 décembre à 19h, au Cevi.

Étaient absents et excusés : Mme et MM. Christine Jaccard, Jean-Luc Leresche, Michel Neri et Laurent Leresche.

Ballaigues, le 10 novembre 2016.

Le Président :

La Secrétaire :

Samuel Maillefer

Rachel Loeffler